

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance extra-ordinaire du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 31 mars 2014 à 18 :30 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme. Kathleen Bélec, et les conseillers suivants.

Mme. Véronique Lamoureux
M. Gilles Dionne
M. Neil Gervais

M. Gélinault Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau
M. Garry Ladouceur

Formant quorum sous la présidence du Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

56-03-2014 GESTION SITE TRANSFERT LAC JIM

- CONSIDÉRANT QUE** depuis 2010 la municipalité de Mansfield est gestionnaire du site de transfert Chemin Bois-Franc au Lac Jim (35km) suite à la fermeture des dépotoirs (dépôt en tranchée), afin de se conformer aux exigences du gouvernement du Québec.
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Mansfield a effectué toutes les démarches avec le M.R.N.F. service d'ingénierie et dépenser pour l'aménagement de ce site.
- CONSIDÉRANT QUE** les T.N.O. ont à ce moment demandé à la municipalité de Mansfield de faire l'utilisation du nouveau site avec compensation.
- CONSIDÉRANT QUE** le territoire des T.N.O. compte 330 propriétaires qui ont accès et utilisent ce site de transfert.
- CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires des Lacs Jim, Galarneau et Gillis sont au nombre de 220 soit 40.6% du potentiel d'utilisateurs.
- CONSIDÉRANT QUE** les T.N.O. ont remboursé les montants de 3,800. \$ en 2010, 8,873. \$ en 2011, 11,834. \$ en 2012 et 18,531\$ en 2013.
- CONSIDÉRANT QU'** en 2013 la municipalité a estimé ses frais (dépenses) pour la période de mai à décembre à 44,407 \$ et que les T.N.O. ont remis 18,531. \$ soit 41.7% des frais, alors que les propriétaires représentent 59.4%.
- CONSIDÉRANT QUE** selon les vérifications terrain, un contrat de 6 mois pour récupérer les déchets provenant du territoire non organisé est de loin trop court. On estimerait à 8 mois l'utilisation constante d'un tel site pour les usagers des TNO. En plus, à toutes les fins de semaines hivernales on retrouve une trentaine de camions et remorques stationnés aux limites municipales pour accéder aux TNO.
- CONSIDÉRANT QU'** un grand problème au site actuel est le fait que les gens provenant des régions urbaines profitent du site ouvert pour y apporter leurs gros objets pour lesquels ils devraient payer pour s'en débarrasser à leur lieu de résidences et que selon les photos de surveillance un grand pourcentage proviendrait des villégiateurs des TNO;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Garry Ladouceur, conseiller
Et résolu à l'unanimité.

QUE cette municipalité demande au comité d'aménagement de la MRC Pontiac de reconsidérer son offre et l'augmenter à un minimum de 22,000\$ soit 50% des coûts de fonctionnement.

57-03-2014 LEVÉE DE LA SESSION

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 18:55heures

Kathleen Bélec...

Mme Kathleen Bélec
Maire.

Eric Rochon.

M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.